

SEANCE DU 25 JUILLET 2008

PRESENTS : M. GRENET, Président ; MM. BOROTRA, ESPILONDO, MILLET-BARBÉ, GRENADE, Vice-Présidents ; MM. ETCHEGARAY, VOISIN, PAUL-DEJEAN, POMMIEZ, DAUBAGNA, Mme BISAUTA, MM. BRISSON, GOUFFRANT, ABEBERRY, ROUX, Jacques VEUNAC, LOZANO, Mmes CONTRAIRES, GENTILI, Conseillers Titulaires ; Mmes GETTEN-PORCHÉ, CASTEL, M. LACASSAGNE, Mme LANNEVERE, MM. DOMÈGE, CAZAUX, CÉLAN, CAUSSE, Conseillers Suppléants.

ABSENTS OU EXCUSES : MM. LABAYLE, Michel VEUNAC, MONDORGE, Vice-Présidents ; Mme JARRAUD-VERGNOLLE, M. LAFITE, Conseillers Titulaires ; Mme PRADIER, M. POUYEYS, Mme DURRUTY, M. LIÉNARD, Conseiller Suppléants.

PROCURATIONS : M. LABAYLE à M. GRENET ; M. MONDORGE à M. CAZAUX ; Mme JARRAUD-VERGNOLLE à Mme GETTEN-PORCHÉ ; M. LAFITE à Mme LANNEVERE.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. GOUFFRANT.

O/J N° 9 - RESSOURCES - PERSONNEL.  
ADHESION AU SERVICE REMPLACEMENT - RENFORT - ARCHIVES DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES PYRENEES-ATLANTIQUES.

Monsieur GRENADE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques propose aux collectivités adhérentes un Service Remplacement – Renfort – Archives, qui intervient notamment dans des missions de soutien technique à l'archivage.

Ce dispositif se déroule en deux étapes :

- 2 journées pour l'étude et l'élaboration d'une procédure d'archivage ;
- 3 journées de formation pour les correspondants archives de la Communauté.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Certifié exécutoire.

Transmis à la Sous-Préfecture

de Bayonne le

28 JUIL. 2008

Affiché le

28 JUIL. 2008



P/Le Président,  
Le Vice-Président Délégué,

*Pierre GRENADE*  
Pierre GRENADE

La journée d'intervention est facturée pour 2008 à 622 €. Cette participation englobe tous les frais de gestion (salaires, charges sociales, remboursement des frais de déplacement).

Une convention d'adhésion, dont projet joint, vient régler les rapports entre les parties.

Il est demandé au Conseil Communautaire d'autoriser l'adhésion au Service Remplacement – Renfort – Archives du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques et, dans ce cadre, la signature par Monsieur le Président de la convention d'adhésion proposée.

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**